



Bibliothèque Saint-Exupéry

Bibliothèque Intercommunale Saint-Exupéry

Charte Internet

Le présent règlement a pour objet de définir les règles d'utilisation des ressources informatiques mises à disposition des utilisateurs.

CONDITIONS D'ACCES

@ La consultation d'Internet est ouverte aux personnes inscrites à la bibliothèque et sur présentation de leur carte. L'accès se fait sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

@ Une autorisation «écrite des parents est demandée pour les mineurs.

@ Pour les enfants de moins de 10 ans, un accompagnateur majeur doit être présent.

CONDITIONS D'UTILISATION

@ L'utilisation du poste informatique pour les mineurs se fait sous la responsabilité des parents.

@ La bibliothèque dispose d'un poste, l'accès est limité à **1 personne par poste**.

@ Le temps de consultation par usager est limité à **1 heure par jour**, dans la limite de **3 heures par semaine**, sur inscription ou rendez-vous.

@ Si le poste est libre et non réservé, un usager peut en disposer.

@ Tout rendez-vous non honoré **après 10 minutes** sera annulé et le poste attribué à un autre adhérent.

@ Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet, c'est-à-dire à ne pas reproduire sans leur accord et sans la mention de leur nom (que la reproduction soit partielle ou totale, gratuite ou pas), à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation, et dans tout les cas, à mentionner les sources lors de l'utilisation d'information de tiers.

@ Les clés USB, CD-ROM ou tout autre support de stockage personnel doit faire l'objet d'une analyse antivirus par l'animateur multimédia **avant toute utilisation**.

@ Le « chat » n'est autorisé que par le biais d'un logiciel nécessitant une authentification au préalable (Skype...), et après autorisation des parents.

@La consultation de blog (« journaux intimes » numériques) n'est autorisée qu'après autorisation des parents.

@ La consultation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) n'est autorisée qu'à partir de 13 ans, et après autorisation des parents.

@ Le commerce électronique est autorisé mais reste cependant **sous la responsabilité de l'utilisateur**.

@ L'impression de documents fait l'objet d'une tarification fixée par délibération du Conseil municipal.

@ L'accès au réseau sans fil (Wi-Fi) de la bibliothèque est libre et sécurisé. Les utilisateurs pourront obtenir la clé de sécurité leur permettant de se connecter auprès du personnel de la bibliothèque.

NE RENTRENT PAS DANS LES MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE ET SONT STRICTEMENT INTERDITS :

@ La consultation de site portant atteinte à la dignité de la personne, présentant un caractère pornographique ou dégradant, incitant à la haine raciale, constituant une apologie du crime et de la violence ;

@ Toute forme de piratage ;

@ Le détournement, l'utilisation ou la divulgation des messages électroniques et l'installation de systèmes conçus pour réaliser de telles interceptions ;

@ Le partage de fichiers par l'intermédiaire de logiciels peer to peer ;

@ La modification de la configuration du matériel informatique.

Tout type de téléchargement sur le disque dur est soumis à l'approbation du personnel de la bibliothèque.

Des contrôles en direct et à posteriori peuvent être effectués pour la vérification des sites consultés.

Les usagers qui ne respectent pas le contenu de la charte peuvent se voir refuser temporairement ou définitivement l'accès à l'espace multimédia de la bibliothèque.